LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION LAMBALLE TERRE & MER -22400-

RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 MAI 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE DIX-SEPT MAI, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRRIEUX.

Date de la convocation : 11 mai 2022

ETAIENT PRÉSENTS:

Président : Thierry ANDRIEUX

Vice-présidents : Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Jean-Luc COUELLAN, Josianne JEGU, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, David BURLOT.

Claudine AILLET, Marie-Paule ALLAIN, Jérémy ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHEL, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Suzanne BOURDÉ, Nathalie BOUZID, Thibault CARFANTAN, Daniel COMMAULT, Guy CORBEL, Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Benoît DESPRES (suppléant de Benjamin GUILLERME-JUBIN, absent), Nicole DROBECQ, Céline FORTIN, Alain GENCE, Alain GOUEZIN, Serge GUINARD, Philippe HELLO, Sylvie HERVO, René LE BOULANGER, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY, David L'HOMME, Joël LUCIENNE, Valérie MORFOUSASSE, Jean-Luc PECHEUX (suppléant de Christophe Robin, absent), Nicole POULAIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Thierry ROYER, Fabienne TASSEL, Laurence URVOY.

ABSENTS EXCUSÉS:

- Stéphane de SALLIER DUPIN donne pouvoir à Caroline MERIAN,
- Thierry GAUVRIT donne pouvoir à Christelle LEVY,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Claudine MOISAN donne pouvoir à Jean-Luc GOUYETTE,
- Yannick MORIN donne pouvoir à Pierre LESNARD,
- Michel VIMONT donne pouvoir à Catherine LELIONNAIS,
- Yvon BERHAULT, Marie-Madeleine BOURDEL, Laurence HAQUIN, Renaud LE BERRE, Marc LE GUYADER, Anne-Gaud MILLORIT,

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Jean-François CORDON

Délibération n°2022-049

Membres en exercice: 69 Présents: 57 Absents: 12 Pouvoirs: 6

EAU-ASSAINISSEMENT MODE DE GESTION SUR LE SECTEUR DE PLEMY SAISIE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Le contrat de délégation de service public pour l'eau et l'assainissement de la commune de Plémy arrive prochainement à échéance.

Afin de faire coïncider l'ensemble des échéances des contrats à l'échelle du territoire communautaire, le bureau communautaire en séance du 10 mai 2022 a donné un avis favorable pour :

- Prolonger d'une année (l'année 2023) les contrats de délégation de service public pour l'eau et l'assainissement sur Plémy,
- Lancer une consultation pour un contrat de délégation de service public pour l'eau et l'assainissement sur Plémy soit 800 abonnés, 1 station d'épuration et deux postes de relèvement, démarrage au 1^{er} janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2028.

Avant de réaliser de façon formelle le choix du mode de gestion, il est nécessaire de recueillir l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux) ainsi que du Comité Technique.

Après en avoir délibéré:

Le Conseil communautaire :

- APPROUVE l'organisation présentée du mode de gestion de l'eau potable et de l'assainissement collectif sur PLEMY,
- DECIDE de saisir la Commission Consultative des Services Publics Locaux et le Comité Technique sur ce projet,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE: Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN (suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le Le Président,

2 4 MAI 2022

Thierry ANDRIE

Certifié exécutoire, compte tenu:

De la transmission en Préfecture le

2.5 MAI 2022

De l'affichage le

2.5 MAI 2022

Directrice Génerale Aujointe des Services.

Anne-Claire GUTLLET

Pour le Président